

Organisations du travail et nouveaux risques pour la santé des travailleurs

Mai 2005

M. De Troyer, TEF-ULB

*Afisteb: Perspectives de l'exercice de la profession d'infirmière de santé au travail-
16ème Journée de formation*

Structure de la présentation

- I. Les choix des organisations contemporaines
- II. Nouveaux risques pour la santé des travailleurs
- III. Deux caractéristiques des nouvelles organisations
- IV. Les données et sources statistiques disponibles
- V. Les enquêtes européennes sur les conditions de travail

I. Les choix des organisations contemporaines

- ▣ 1.1. Contexte général
- ▣ 1.2. Tendances des organisations contemporaines dans ce contexte général

1.1. Le contexte général

- ▣ Globalisation des marchés financiers
- ▣ Affirmation de la concurrence entre entreprises, de la concurrence entre salariés au niveau mondial (délocalisations)
- ▣ Concurrence dans des secteurs d'activité auparavant protégés (transports, télécommunications)
- ▣ Effets conjugués : chômage de masse, précarisation de l'emploi, usage de nouvelles technologies.

1.1.Contexte général des organisations

- ⇒ Mutations techniques et organisationnelles ainsi que le contexte dans lequel elles s'inscrivent provoquent de nouveaux risques pour la santé des travailleurs, en particulier la santé mentale.
- ⇒ Au-delà de la connaissance, de la réparation de ces nouveaux risques, comment les prévenir ?

1.2. Tendances des organisations contemporaines

- ▣ La concurrence des entreprises entraîne un double mouvement : intensification du travail et flexibilisation de la main d'œuvre destinée à augmenter la productivité. Concrètement, cela se traduit par:
 - Recherche d'efficacité des processus de production
 - Conséquences sur la santé des salariés de la précarisation du travail

1.2. Tendances des organisations contemporaines

- ▣ Une recherche d'efficacité des processus de production
 - Conséquences bénéfiques des réorganisations : progrès des techniques, meilleure utilisation des facteurs de production, augmentation de l'efficacité des processus de production
 - Multiples moyens pour développer la productivité des facteurs : flux tendus, just in time, reengineering, flexibilisation de la main d'oeuvre

1.2. Tendances des organisations contemporaines

▣ Une recherche d'efficacité des processus de production

- Développement de la sous-traitance: éventuellement avec externalisation systématique de toutes les activités qui ne ressortent pas directement de la spécialité de l'entreprise

⇒ Moins productives, donc moins rentables

- Flexibilité de la main d'œuvre : augmentation de la souplesse d'utilisation des salariés

⇒ Limiter les coûts de main d'œuvre

1.2. Tendances des organisations contemporaines

- ▣ Conséquences de la précarisation du travail pour les salariés
 - Flexibilité se traduit par un surcroît d'accidents de travail chez les travailleurs intérimaires
 - Comment mobiliser les acteurs de la santé et de la sécurité du travail de l'entreprise sur le sort de ces travailleurs ?
 - Travail intérimaire : une des modalités de recrutement des entreprises

1.2. Tendances des organisations contemporaines

▣ Conclusion:

- Depuis une trentaine d'années, les changements opérés dans les entreprises ont été considérables.
- Oui : gains importants en termes de productivité, d'efficacité, de qualité indéniables du point de vue des clients et des usagers
 - ⇒ *Mais : à quel prix et comment les travailleurs appréhendent-ils ces changements ?????*

1.3. Modes de management

- ▣ Sous-tendent les formes d'organisation de la production et les formes d'organisation du travail
 - ▣ Inflation des modes de management mis à la disposition des responsables d'entreprises
 - ▣ Concepts, doctrines, grilles, méthodes en tout genre
- ⇒ Peu de discussions sur ces modes de management qu'on jette régulièrement en pâture aux entreprises suivant une logique de consommation

1.3. Modes de management

- ▣ Analyser ces modes de management
 - diffusion de valeurs jamais mises en doute par leurs auteurs
 - fonctionnement sur des certitudes et recettes comme la publicité
 - pas de contextualisation des hypothèses
 - rien d'universel dans les vagues organisationnelles qui se succèdent depuis des décennies

1.3. Modes de management

- ▣ Conséquences :
 - les organisations font l'objet de changements quasi-constants
 - émergence de nouvelles formes d'organisation de la production et du travail

2. Nouveaux risques pour la santé des travailleurs

- ▣ Etre prudent dans l'utilisation de cette notion
- ▣ Oui: plus grand ressenti des effets des conditions de travail et des nouvelles formes d'organisation sur la santé mentale des travailleurs
- ▣ Nouvelles contraintes de travail viennent se surajouter à des pénibilités anciennes face auxquelles il faut rester vigilant !

2. Nouveaux risques pour la santé des travailleurs

- ▣ Formes spécifiques de souffrances et de pathologies :
 - fatigue liée à l'intensité du travail
 - hiatus entre la responsabilité effective du salarié et les limites de son pouvoir de décision, de ses marges de manœuvre
 - désarroi éthique lorsque les conditions de l'activité placent l'individu en contradiction avec ses valeurs
- ⇒ Impact sur la santé est psychique ou survient par médiation du psychisme

2. Nouveaux risques pour la santé des travailleurs

- ▣ Expressions psychopathologiques visibles assez facilement reliées à l'organisation du travail = Violences au travail
 - agressions
 - tentatives de suicides ou suicides sur les lieux de travail

2. Nouveaux risques pour la santé des travailleurs

- ▣ Pathologies organiques de surcharge
 - TMS
 - Infarctus ou accident vasculaire chez des sujets jeunes
- ▣ Symptômes psychopathologiques discrets
 - troubles cognitifs (jugement, raisonnement logique)
 - pathologies du surmenage (fatigue, découragement, dépression) et burn-out

2. Nouveaux risques pour la santé des travailleurs

- ▣ Pathologies de l'adaptation sociale
 - conduites de persécution
 - conduites de harcèlement, de mobbing

- ⇒ Enquêtes sur les conditions de travail de la Dares (France) attestent d'un accroissement du poids des facteurs mentaux et psychologiques dans les préoccupations de santé au travail

3. Deux caractéristiques des nouvelles organisations

- ▣ 3.1. L'intensification du travail
- ▣ 3.2. Les contraintes industrielles et les contraintes marchandes

3.1. L'intensification du travail

- ▣ Définition de cette notion : difficile
- ▣ Approche peut se faire de différentes manières :
sous l'angle de ses déterminants économiques,
d'une analyse statistique de ces caractéristiques,
de ses effets sur la santé.
- ▣ On peut admettre que :

L'intensification du travail

- ▣ « L'intensification du travail se traduit d'abord par l'accumulation des contraintes de temps dans la réalisation du travail et ce, tant en milieu qu'en milieu de services » (Molinié, Volkoff, 2000).

3.1.L'intensification du travail

- ▣ « L'intensification du travail renvoie à l'augmentation du nombre de tâches et/ou à l'augmentation de la complexité des tâches devant être réalisée à l'intérieur d'une même limite temporelle par une même personne ou une même équipe » (Malo, Sire, 2000).

3.1. L'intensification du travail

- ▣ Facteurs qui contribuent au développement de l'intensification du travail
 - Réductions d'effectifs
 - Transformations dans l'organisation de la production, dans l'organisation du travail
 - Changements technologiques (TIC)
 - Politiques de GRH (pratiques d'évaluation individuelles, incitation financière)
 - RTT

3.2. Les contraintes marchandes et industrielles

- ▣ Rythme de travail des salariés est soumis à différentes contraintes qui dépendent du mode d'organisation des entreprises
 - contraintes industrielles
 - contraintes marchandes
- ▣ Traditionnellement, dans un secteur d'activité ou dans une profession, les unes ou les autres étaient dominantes

3.2. Les contraintes marchandes et industrielles

- ▣ Actuellement, les organisations industrielles cherchent à devenir plus flexibles et à « coller » au marché alors que beaucoup d'activités commerciales ou de services ont adopté certains principes d'organisation industrielle
- ⇒ Cumul des contraintes industrielles et des contraintes marchandes progressent : les travailleurs les subissent simultanément

3.2. Les contraintes marchandes et industrielles

- ▣ Résultats des enquêtes de la Dares (France)
 - en 1998 : 27% des salariés déclarent être confrontés à au moins deux contraintes de nature différente;
 - en 1984 : seulement 4% des salariés faisaient cette même déclaration

4. Belgique : données et sources statistiques disponibles

- ▣ Indicateurs traditionnels : accidents du travail et maladies professionnelles
- ▣ Pas d'enquête nationale récurrente et périodique sur les conditions de travail
- ▣ Toutefois études, travaux menés sur les nouveaux risques plutôt enquêtes locales et sectorielles
- ▣ Information, documentation et études menées au sein des SIPP, des SEPP

5. Enquêtes européennes sur les conditions de travail

- ▣ Fondation pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de Dublin
- ▣ Organisée pour le moment à trois reprises : 1990, 1995, 2000
- ▣ Base : questionnaire diffusé dans tous les états-membres
- ▣ Population étudiée : 17.464 personnes

5.1. Les problèmes de santé liés au travail ressentis par les travailleurs UE

- ▣ 28% des travailleurs pensent que « leur santé ou leur sécurité est menacée à cause de leur travail »
- ▣ Si on les interroge précisément sur des problèmes de santé spécifiquement liés à leur travail : 60% en font mention

5.1. Les problèmes de santé liés au travail ressentis par les travailleurs UE

▣ Graphique 1

- Souffrir de problèmes de dos : 34%
- Souffrir de stress : 28%
- Souffrir de fatigue générale : 24%
- Souffrir de douleurs musculaires dans le cou et les épaules : 23%

5.1. Les problèmes de santé liés au travail ressentis par les travailleurs UE

▣ Constats :

- Le travail reste physique : les maux de dos constituent le problème de santé le plus fréquemment cité
- Autres problèmes de santé physiques : douleurs musculaires épaules et tronc, bras et jambes = situations de travail fatigantes voire usantes

5.2. Les conditions de travail, quels risques pour la santé ?

▣ Graphique 8

- Risques liés à l'hypersollicitation sont les plus fortement représentés : délais très serrés (49%), mouvements répétitifs mains-bras (46%), cadences de travail élevées (44%); plusieurs interruptions par jour (28%), pas assez de temps pour finir son travail (21%)

⇒ Risques qui sont caractéristiques d'une intensification du travail qui va en augmentant depuis une dizaine d'années

5.2. Les conditions de travail, quels risques pour la santé ?

▣ Graphique 8

- Risques plus traditionnels impliquant une pénibilité physique perdurent à un niveau élevé : 1 travailleur sur 3 déclare tenir des positions douloureuses ou fatigantes au moins la moitié du temps; 1 sur 4 déclare porter des charges lourdes pendant au moins la moitié du temps

5.2. Les conditions de travail, quels risques pour la santé ?

▣ Graphique 8

- Risques chimiques ou toxiques : 23% des travailleurs de l'UE
- Formes d'atteinte à la dignité : 9% des travailleurs ont subi une discrimination au cours des 12 mois précédant l'enquête et 4% des violences physiques de la part de personnes extérieures au lieu de travail

5.3. Evolutions et tendances depuis 10 ans

- ▣ 1995: les cinq problèmes les plus importants
idem 2000 : maux de dos, stress, fatigue générale, douleurs musculaires dans les bras ou les mains et maux de tête
- ▣ Graphiques 11 et 12
 - Tendances à l'augmentation de ces problèmes notamment les maux dos et la fatigue générale; le sentiment de stress reste le même

5.3. Evolutions et tendances depuis 10 ans

▣ Graphique 13 et 14

- Reflètent une tendance à la dégradation des conditions de travail depuis 10 ans; la variable qui connaît l'augmentation la plus importante = travailler dans des délais stricts et courts durant la moitié du temps de travail

⇒ Conclusion : cet état de la santé des travailleurs de l'UE est préoccupant et montre une tendance qui n'est pas à l'amélioration

5.4. Liens entre l'organisation du travail et les risques pour la santé

▣ Tableau 1

- Contraintes de rythme de type marchandes : 68% des travailleurs de l'UE
- Contraintes de rythme de type industrielles : 21% des travailleurs de l'UE
- Travail de nuit : 1 homme sur 4, 1 femme sur 10
- Travail posté et travail du dimanche : 25% des travailleurs de l'UE

5.4.Liens entre l'organisation du travail et les risques pour la santé

▣ Tableau 1

- Travail salarié est contrôlé et normé : 70% des salariés doivent respecter des normes qualitatives précises et 73% doivent évaluer eux-mêmes la qualité de leur travail
- 1 tiers des salariés européens ne peut choisir ou modifier les cadences et les méthodes de travail

MERCI DE VOTRE ATTENTION !